

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 30: Distinction publique

Artikel: Oppositions stériles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021966>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Distinction Publique DP

JAA
1002 Lausanne

27 juin 1992 - n° 30
Bimensuel romand
Cinquième année

Oppositions stériles

On sait que depuis plusieurs mois, le DFAE conduit les négociations qui devraient permettre à la Suisse (et à d'autres pays de l'AELE), de trouver place au sein de la CEE (*DP* n° 978, 987, 1014, 2027 et 30899). Aujourd'hui, le CF bute pourtant sur un problème qui pourrait paraître mineur, celui des AOC. En effet, certaines fractions influentes du PAI-UDC, auxquelles se sont joints, pour l'occasion de nombreux députés vignerons (VD, VS, NE) paraissent vouloir mener un combat vigoureux contre les nouvelles normes fédérales (dont le détail est paru dans *FF*, 1991, 1439).

Celles-ci traitent d'abord des possibilités de recyclage du PET et du traitement du CO₂. Mais l'al. quin-ques de l'art. 25 prévoit la mise sur pied d'une commission paritaire chargée du classement des AOC suisses, afin de préciser leur situation face au futur marché européen. Evidemment, l'opposition PAI-UDC se retranche derrière des arguments fédéralistes, mais ne faut-il pas voir là la main de l'USP ou même de la FSP ? Il serait regrettable que, pour des raisons de politique locale, à quelques jours de la conférence de l'Ararat, on s'arrange pour pourrir les négociations tâtonnantes sur l'EEE, au risque de faire bégayer le DFAE. Faudra-t-il donc un AFU pour régler valablement ce problème ?

L'aménagement de la LAMA et de la LPP pour les personnels retraités des PTT, CFF et de la SSR est resté jusqu'à présent inaperçu. Le soutien du PSS, de l'USS, de la VPOD/SSP, et même de la CRT, à la modification était acquis de longue date. Les nouvelles dispositions légales devaient permettre aux retraités AVS de mieux s'en sortir (une mise à niveau des rentes AI ayant

déjà été acceptée par le TF).

Or, deux articles parus presque simultanément, dans la *NZZ* et dans la *NRL*, indiquent que la majorité bourgeoise du CE et CN, sans doute à la suite de pressions de l'USAM et du Vorort, se prépare à couler ces nécessaires améliorations. Le PDC n'a pas encore pris position, mais on attend avec impatience les prochains éditoriaux des *LNN*, qui devraient permettre de mieux connaître la position de la CES. Si l'on ajoute à cela les critiques acerbes formulées par le président du directoire de la BNS, auxquelles se sont joints, une fois de plus, les directeurs de la SBS, de l'UBS, du CS et de différentes banques cantonales (BCV, KSB, etc...), on constate que le PSS se retrouve une fois de plus seul à jouer le jeu de la collégialité. EOS, dans une conférence de presse à laquelle *DP* n'a d'ailleurs pas été invitée, s'est opposée à la mise en place de centrales électriques au fil de l'eau pour alimenter les STEP riveraines du Rhône. L'ETS de Biel/Bienne, dans le cadre du PR 27 du FNRS, avait effectué une étude d'impact et prouvé la viabilité de la formule. Le CF, sur avis du DF des Transports, Communications et de l'Energie en avait adopté les conclusions, appuyées par le WWF et la LSPN. EOS produit aujourd'hui une contre-expertise, réalisée par le prof. T. Schockenmoehle (dpt. de Schnellflusswasser de l'ETHZ, travaillant ici en collaboration avec l'EPFL), qui remet en cause non les résultats, mais les normes utilisées par les ingénieurs ETS de Biel/Bienne. De tels arguments sont minces pour rejeter tout un projet, mais de toute évidence EOS, qui tient dur comme fer à ses AKW, ne veut pas

π

suite à la page 2

Elles peuvent le faire

(yg) Depuis huit ans, l'article 4, alinéa 2 de la Constitution établit que les hommes et les femmes sont égaux en droit. Or le bilan reste désespérant. Les cas de différences de salaire pour un même emploi, souvent cités, sont un moindre mal si l'on songe au scandale de la sous-représentation des femmes dans le milieu académique. Une récente recherche menée sur le site lausannois le démontre indubitablement : alors que l'Alma Mater accueille 47 % d'étudiantes, les assistantes ne forment pas le 30 % du corps intermédiaire; quant aux professeures, elles ne sont que 9 pour près de 300 postes.

Esprits libres de tout préjugé, les deux auteures, Françoise Mellon et Monique Pavissien, proposent des solutions inédites pour remédier à une situation de fait jugée intolérable. «Seule une

analyse sans concession permet de dresser un bilan et d'esquisser des perspectives», écrivent-elles. Et le fait est qu'elles sont cruellement réalistes. «Comment expliquer qu'un tel nombre d'étudiantes ne permette d'obtenir que si peu de professeures ? L'explication, longtemps occultée par des militantes-autruches, s'impose. Les femmes sont moins efficaces, donc socialement moins intelligentes que les hommes. Voilà pourquoi il est impossible de leur confier des tâches d'enseignement supérieur.»

Loin de les faire sombrer dans un fatalisme amer, ces constatations dopent Mellon et Pavissien. Car l'intelligence n'est pas un donné naturel, mais un acquis social. Un apprentissage adéquat est donc susceptible de faire évoluer la situation. D'où une vibrante défense des quotas. Bien sûr, le prix

social d'une telle mutation serait lourd : l'enseignement serait nécessairement catastrophique pendant quelques décennies, le temps d'apprendre. Au moment où l'ouverture à l'Europe le soumet à rude concurrence, notre système universitaire y résisterait-il ? L'objection est connue et c'est là que nos deux chercheuses proposent de nouvelles voies. «A l'intérieur du système général de contingent féminin obligatoire (SGCFO), une répartition par quotas devrait privilégier les filles de recteur et les filles de doyen, et permettre de diminuer dans des proportions considérables un coût social que les partis bourgeois exagèrent par ailleurs pour excuser leur machiste immobilisme.» La proposition est séduisante, mais ne faudrait-il pas y inclure les filles de vice-doyen ? Quoi qu'il en soit, voilà une balle de plus dans le camp du Département de l'Instruction publique. [Et les filles de chef du DIP ? ndlc]

COUCHE D'OZONE

Une nouvelle approche

Les scientifiques s'interrogent sur l'origine des trous de la couche d'ozone qui menacent gravement notre environnement (voir DP n° 1017). De récentes recherches, menées par une équipe du Massachusetts Institute of Technology, apportent un éclairage nouveau sur ce problème.

(kt) Les chercheurs américains ont découvert que l'ozone est très sensible au gaz naturel. Ces résultats seraient passés inaperçus si une équipe de paléontologistes, sous la direction des professeurs Schwartz et Black n'avait établi que la disparition des dinosaures, à la fin du mésozoïque, était due à une soudaine et brutale exposition de ces animaux aux rayons ultraviolets, sans doute causée par une énorme déchirure dans la couche d'ozone.

On sait que les dinosaures sont des herbivores semi-ruminants, mais munis de trois seuls estomacs, contrairement aux vaches qui en ont sept. La digestion des dinosaures produisait donc d'énormes quantités de gaz naturels, qui ont sans doute causé des dégâts irréparables au bouclier d'ozone protégeant la terre. Les dinosaures auraient été victimes des particularités de leur système digestif.

Les sondages les plus récents ont aujourd'hui montré que la couche d'ozone présente de larges trous au-dessus de l'Amérique latine et plus particulièrement du Brésil, ainsi qu'au-dessus de la région française Midi-Pyrénées. L'OMS a établi que la consommation annuelle de *frijoles* atteint au Brésil près de 300 kilos par habitant. La France refuse de communiquer tout renseignement à propos des ventes de cassoulet toulousain sur son territoire,

malgré les injonctions de la Communauté européenne. Il paraît pourtant clair que les effets secondaires des habitudes alimentaires de certaines populations mettent gravement en cause l'avenir de toute l'humanité.

Le WWF, qui considère à juste titre que l'homme est aussi une espèce de sauvage, envisage de demander à l'Agence mondiale pour l'environnement et à l'Organisation des Nations Unies de mettre sur pied un programme de substitution alimentaire, qui permettrait de réduire à presque zéro la consommation mondiale de haricots. Des cultures de substitution, herbe à chats, azalées, seraient rapidement mises en place. Le WWF estime que les pommes de terre et, respectivement, le riz, offrent de meilleures garanties de sécurité pour l'ensemble de l'humanité.

Oppositions stériles

suite de l'édito
entendre parler de décentralisation énergétique.

π

PROTECTION DES OFFICIERS

Plutôt rien que tout, mais quand même

(mplt) L'initiative de la *Revue Militaire Suisse* propose, rappelons-le, de traiter par la cryogénie l'Etat-Major Général, les cadres du DMF, le demi-F/A-18 déjà